

ENTRETIEN. « L'absence de structure nationale a révélé une lacune majeure », explique Thierry Paulhac pour justifier la création de l'Union du petit gibier.



- Thierry Paulhac est un chasseur de petit gibier depuis l'âge de 18 ans. DR

Publié le 24/11/2025 à 16:43

**L'Union nationale des chasseurs de petit gibier comble une lacune majeure dans la représentation de ces chasseurs. En un an et demi, elle a rassemblé 30 associations. Son objectif : atteindre une cinquantaine pour renforcer son influence nationale.**

**Vous êtes président de l'Union nationale des chasseurs de petit gibier. C'est une institution récente dont vous êtes à l'origine. D'où est venue l'idée de cette création ?**

La création de l'Union nationale des chasseurs de petit gibier (UNCPG) est née d'un constat : les problématiques spécifiques au petit gibier nécessitaient d'être mieux défendues. J'étais préalablement président de l'association départementale des chasseurs de petits gibiers de l'Allier. En cherchant à me rapprocher d'une organisation nationale, je me suis aperçu avec étonnement qu'il n'existait pas vraiment de structure qui couvrait la totalité des petits gibiers.

**Il y avait donc une lacune importante dans la représentation de ces chasseurs...**

Il existe des associations extrêmement puissantes qui défendent des espèces spécifiques, comme les bécassiers, les bécassiniers ou le gibier d'eau. Mais le fait de ne pas avoir d'organisation nationale pour l'ensemble du petit gibier nous est apparu comme une lacune majeure pour dialoguer avec les régulateurs, le monde politique, et les médias. Nous avons donc décidé de créer l'UNCPG en mars 2023, il y a un an et demi.

**Quel a été l'accueil des associations départementales existantes ?**

Nous avons contacté l'ensemble des départements où la chasse au petit gibier est pratiquée. Le point très surprenant, c'est que sur 90 départements, seuls 22 étaient dotés d'une association départementale dédiée. Nous les avons contactés pour proposer la création d'un organisme national. Sur ces 22, vingt-et-une ont répondu positivement.

**Quel est votre objectif de développement actuel ?**

Aujourd'hui, nous comptons une trentaine d'associations. Notre objectif est d'en créer une cinquantaine au total. Nous créons une nouvelle association départementale tous les deux ou trois

mois. Cela nous permet d'avoir une représentativité importante, tant géographique que par espèce.

### **Le soutien de grandes associations vous a-t-il été utile ?**

Oui, nous avons été très aidés. Nous avons eu le soutien de l'Office français de la biodiversité (OFB) et de l'Association nationale des chasseurs de grand gibier (ANCGG). Nous ne sommes pas un clone de l'ANCGG, mais nous avons observé et profité de leur courbe d'expérience pour accélérer la création de notre union et éviter de faire des erreurs. L'accueil du monde cynégétique a été très positif : nous ne faisons pas double emploi et nous sommes très respectueux de l'antériorité de certains acteurs sur leur domaine d'expertise.

### **Quel rôle l'UNCPG souhaite-t-elle jouer concrètement au niveau national ?**

Sur le terrain, les chasseurs font un travail extraordinaire en termes de comptage, de suivi d'espèces (lièvre, lapin, bécasse). Malheureusement, ce travail, ces études scientifiques techniques, ne remontent pas toujours au niveau national.

### **Justement, quel est l'état actuel des populations de petits gibiers en France ?**

Elles sont fragiles. Mais il faut rentrer dans le détail des espèces. Certains migrateurs, comme la bécasse, se portent plutôt bien, tout comme le gibier d'eau. Pour les espèces sédentaires au sol, le lièvre se porte globalement pas trop mal, même si les situations sont très contrastées selon les territoires. L'espèce la plus problématique est la perdrix grise.

[Voir les commentaires](#)